



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 59093

Texte de la question

M Bernard Bosson appelle tout spécialement l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la prochaine réunion d'un comité d'experts chargé d'examiner le dossier des titres russes souscrits avant la révolution de 1917. Il lui demande quelle suite il entend réserver à la demande pressante des adhérents du Groupement national de défense des porteurs de titres russes pour qu'une délégation de ce groupement soit associée au comité d'experts. Il lui souligne en effet que les responsables du Groupement national de défense des porteurs de titres russes ont depuis longtemps envisagé un certain nombre de formules pour le remboursement de leurs créances.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre plus général des contentieux financiers entre la France et la Russie, est suivi avec une attention particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Le Gouvernement français souhaite tenir prochainement des réunions de travail avec la partie russe afin de procéder à un réexamen de l'ensemble du dossier. Le Gouvernement français ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Avant même la tenue de ces réunions, le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, est disposé à recevoir M Champenois, président du Groupement national de défense des porteurs de titres russes.

Données clés

Auteur : [M. Bosson Bernard](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59093

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2695